

SEANCE DU 09 SEPTEMBRE 2014 :

Le neuf septembre deux mille quatorze à dix-huit heures trente le Conseil Municipal s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Nicole COUSTET, Maire.

Présents : Mmes et Ms. LARRERE, VASSEUR, BARIL, BELLOC, FRANCO, LOVATO, POUCHETTE, SULLETIS, ZAGO, BERGER.

Excusée :

INDEMNITES 2014 DES PERCEPTEURS

Madame le Maire explique au conseil municipal que lors du renouvellement de l'assemblée délibérante, celle-ci doit se prononcer à nouveau sur l'octroi de l'indemnité au receveur.

Pour le **renouvellement de la délibération pour Yves MATHIEU**, qui toucherait l'indemnité en 2014 pour la période du 1er janvier au 30 juin 2014 et éventuellement de sa reprise si elle intervient en 2014 jusqu'au 31 décembre 2014.

Merci aussi **pour l'octroi de l'indemnité de Pascal WIART à partir du 1er juillet 2014, gérant intérimaire de la trésorerie de Bazas à compter du 1er juillet 2014**, en effet après demande auprès de la Direction Générale à Paris, M. Mathieu étant déchargé de ses fonctions ne peut pas percevoir les indemnités au risque d'être mis en débet par la Chambre Régionale des Comptes.

L'indemnité allouée au receveur sert de rémunération du service rendu par les finances publiques pour la tenue des comptabilités et sert à dédommager le comptable de sa responsabilité personnelle et pécuniaire.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, décide d'attendre les montants exacts pour prendre cette délibération.

L'HADHESION DE LA COMMUNE DE LADOS A LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU BAZADAIS

Vu la délibération du Conseil Municipal de Lados en date du 09 Avril 2014 demandant son adhésion à la Communauté de Communes du Bazadais ;

Vu l'article L5214-26 et L5211-18 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la délibération du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Bazadais en date du 02 Juin 2014 approuvant l'adhésion de la commune de Lados à la Communauté de Communes du Bazadais ;

Considérant que la commune de Lados a manifesté, dès 2012, son souhait d'être rattachée à la Communauté de Communes du Bazadais et qu'elle renouvelle sa demande d'intégration eu sein du périmètre du nouvel EPCI né de la fusion entre la CDC du Bazadais et la CDC Captieux-Grignols ;

Le Conseil Municipal décide d'approuver l'adhésion de la commune de Lados à la Communauté de Communes du Bazadais.

SUBVENTIONS POUR L'EXTENSION DE LA MAIRIE

Le conseil municipal est d'accord pour faire des demandes d'aide pour les travaux d'extension de la Mairie.

AVANCEMENT DES TRAVAUX DE LA MAIRIE

Madame le Maire expose au conseil municipal, que lors de la deuxième réunion de la commission des travaux avec l'architecte, il a présenté un nouveau projet avec du zing.

Le nouveau projet a été chiffré, l'architecte va affiner le chiffrage suivant les remarques de la commission des travaux, il va faire les demandes de tarifs pour le bureau de contrôle, SPS et l'étude de sol et il va lancer le permis de construire.

Madame le Maire expose au conseil municipal la nécessité des travaux d'agrandissement de la Mairie, le montant approximatif de cette dépense serait environ 110 000 € HT.

Cette dépense sera budgétiser sur le BP 2015, opération N° 15 – Bâtiments – Foyer, compte 21318.

QUESTIONS DIVERSES

La ruine du Tapiat

Madame le Maire explique au conseil municipal, que nous sommes toujours en attente du Conseil Général pour racheter la ruine. Cela bloque les subventions FDAEC pour l'année prochaine.

Le conseil municipal a décidé de relancer une dernière fois le Conseil Général, sans nouvelles de leurs parts, nous lancerons les travaux de démolition.

Remise de médaille de Paulette MARTIN

Madame le Maire explique au conseil municipal que Monsieur le sous-Préfet sera présent c'est pourquoi nous avons choisi la date du vendredi 10 octobre 2014 à 18h00 pour remettre la médaille d'argent à Mme Paulette MARTIN.

Madame le maire propose au conseil municipal de faire plusieurs devis concernant le traiteur.

Nous avons regardé chez les frères IBARBOURE à Bidart un week end pour 2 personnes comprenant :

1 nuit à l'hostellerie des frères Ibarboure 4 étoiles en chambre double,

Les petits déjeuners maisons servis en chambre ou en salle à votre convenance,

1 dîner ou déjeuner à la table des frères Ibarboure autour du menu « Plaisir de déguster »,

Les vins en accord avec chaque plat,

Cafés et mignardises,

Pour un tarif de 536 €

A ce cadeau nous rajouterons un soin aux Thermes de Casteljaloux, accompagnées d'un bouquet de fleur et d'une corbeille de fruit.

Recensement 2015

Madame le Maire demande au conseil municipal que la secrétaire de Maire fasse le recensement 2015, le conseil municipal accepte à l'unanimité.

Les caches conteneurs

Madame le Maire expose au conseil municipal, le courrier reçu de la communauté de commune du Bazadais, qui met à disposition des caches conteneurs pour les ordures ménagères, la commune n'étant pas équipé par ces conteneurs, le conseil municipal rejette cette proposition.

Téléthon 2014

Madame Franco, explique que lors d'une réunion à la Mairie de Grignols, il lui a été demandé si la commune de Cauvignac participera ou non au téléthon organiser par la commune de Grignols qui aura lieu les 5 et 6 décembre 2014. Des animations pour les enfants devront être définies.

Après concertation le Conseil Municipal est d'accord pour participer à cette manifestation, un courrier a été envoyé à la mairie de Grignols.

La Transhumance

Dernier point sur la transhumance, il faut réaliser les arrêtés de circulations en Mairie limitant la vitesse à 50 km/h au lieu de 70 km/h habituellement.

La séance est clôturée par Madame le Maire à 20h00.

BARIL Albert	
BELLOC Dominique	
BERGER Dorothee	
COUSTET Nicole	
FRANCO Sophie	
LARRERE Jean-Luc	
LOVATO Arlette	
POUCHETTE Elisabeth	
SULLETIS Alain	
VASSEUR Jean-Michel	
ZAGO Cedric	